



SAUJON

Dynamisme et Equilibre

CONSEIL MUNICIPAL DU

9 mars 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

PRESENTS : A l'ouverture de la séance : 22 Conseillers Municipaux
1 Conseiller Municipal arrive à 20h41

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

Monsieur MOREL représenté par Madame GUITARD
Madame SALVY représentée par Madame TISON
Madame BESSON représentée par Monsieur DAUDENS

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur RIVIERE
Mesdames BARRAU - COSSON

EST EGALEMENT PRESENTE :

Madame BOTTON, Attaché Territorial

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Michèle BOURSIER

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- * approuve, à l'unanimité, les procès-verbaux des séances des 26 janvier et 16 février 2017,
- 1. vote les **Comptes Administratifs 2016** :
 - ✓ Par 23 voix pour et 2 abstentions :
 - . Commune
 - ✓ A l'unanimité :
 - . Ecole de musique, Port de Ribérou et Office de tourisme
- 2. clôture, à l'unanimité, le budget de l'EPIC office de tourisme au 31 décembre 2016, décide de réintégrer le résultat du budget dans le budget principal de la commune et donne quitus au liquidateur financier,
- 3. **Affectation du résultat de l'exercice 2016** :
 - ✓ **Budget Principal** : à l'unanimité, décide que le solde de fonctionnement de 2 661 868,37 € est affecté comme suit :
Affectation obligatoire : 620 486,40 € /
Affectation du solde : 2 041 381,97 €
- 4. adopte, à l'unanimité, les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2016 par le Receveur pour les budgets suivants :
 - ✓ budget principal et budgets annexes Ecole de musique, Port de Ribérou
 - ✓ EPIC Office de tourisme
- 5. décide, à l'unanimité, de reconduire les **Taux des taxes locales** pour l'année 2017 :
 - ✓ Taxe d'Habitation : 11,45 %,
 - ✓ Foncier Bâti : 29,95 %,
 - ✓ Foncier Non Bâti : 66,99 %,
- ✓ **Ecole de Musique** : à l'unanimité, décide que l'excédent de fonctionnement de 17 752,56 € est affecté comme suit :
Affectation obligatoire : Néant / **Report du solde en fonctionnement** : 17 752,56 €,
- ✓ **Port de Ribérou** : à l'unanimité, décide que l'excédent de fonctionnement de 11 063,51 € est affecté comme suit :
Affectation obligatoire : Néant / **Report du solde en fonctionnement** : 11 063,51 €,